

Un peu plus tard :

plainte de Mr Clévarec...

Monsieur le maire, il y a un cri général à Plozévet à la vue des désordres qui se tolèrent au bourg le dimanche et même les jours sur semaine.

Parmi les sauvages on ne se maltraite pas à ce point. Tous les dimanches, le bourg est plein, jusqu'à la nuit et probablement au-delà. On ne peut plus sortir de la maison sans voir le spectacle hideux d'hommes qui se battent comme des animaux, et cela à la vue de l'autorité qui craint de se montrer.

N'êtes-vous pas affligé, comme moi, Monsieur le Maire, de voir un si grand nombre d'hommes, manger dans les auberges de Plozévet le pain de leurs enfants, promener leur scandale un jour consacré au seigneur et faire porter aux quatre vents la réputation de la commune ?

La chose est déjà passée en proverbe : ***Si vous voulez voir des désordre, si les désordres vous amusent, venez au Bourg de Plozévet, là, les auberges sont ouvertes à qui a de l'argent pour payer.***

Aussi Plozévet est le rendez-vous de tout ce qu'il y a de mauvais dans les paroisses voisines, persuadé que l'on est qu'il y a pleine liberté.

Monsieur Le maire, je n'aime pas m'immiscer dans l'administration civile, mais le désordre est arrivé aujourd'hui à un tel point que je crois que c'est un devoir de conscience pour moi de vous le signaler, car il n'est pas douteux pour moi qu'il soit parfaitement en votre pouvoir de porter quelque remède à un si grand mal.

Ainsi, Monsieur Le Maire, si vous refusez à faire droit à ma juste demande, vous me mettez dans l'obligation d'instruire Monseigneur et Monsieur Le Préfet de ce qui se passe afin qu'il avise par quel moyen d'arrêter ces désordres. J'ai beaucoup tardé, peut être aurais-je dû les prévenir plus tôt.

Vous voyez M. Le Maire que je ne vous cache rien, ma détermination est prise, à moins que vous ne vouliez bien arrêter ce torrent.....

Textes recopiés sur le registre de correspondance par Pierre Julien.

Le maire Pierre Julien ne resta pas inactif devant ce problème. La commune acheta **une horloge** pour afficher l'heure de fermeture des cabarets... Une horloge qu'elle eut bien du mal à payer, faute de ressources. La demande d'octroi sur les boissons reçut enfin un avis favorable.

Demande d'établissement d'un octroi sur les boissons

En septembre 1859 Pierre Julien écrit au préfet :

J'ai l'honneur de vous envoyer, ci-joint deux extraits d'une délibération prise par le conseil municipal de Plozévet dans sa séance ordinaire du mois d'août dernier, relative à la demande d'établissement d'un octroi sur les boissons qui seront à l'avenir consommées dans la commune ; j'y joins un état des droits présumés que doit produire l'impôt dont il est question.

Pour me conformer au désir exprimé par le conseil municipal, je viens vous prier, Monsieur Le Préfet de vouloir bien appuyer cette demande de tout votre crédit auprès du gouvernement de sa Majesté l'Empereur, car la création d'un octroi à Plozévet est appelé à faire un

grand bien parmi les habitants qui en font partie.

D'un côté, elle produira à la commune quelques ressources qui lui permettront de faire aux édifices publics les réparations les plus urgentes, ainsi qu'aux chemins vicinaux, qui sont dans un état déplorable et peuvent même en certains endroits compromettre la sécurité des passants, et de venir en aide aux indigents de la commune dans les années où les ressources mises à leur disposition par les personnes charitables seraient insuffisantes. **D'un autre côté elle détournera les habitants de leur penchant à l'ivrognerie,** par la nécessité où ils se verront de payer un droit en sus des prix d'achat des boissons qu'ils consomment à domicile.

J'ose espérer, Monsieur le Préfet, que vous voudrez bien prendre en considération l'établissement dont il s'agit, et le recommander à toute la sollicitude du Gouvernement car vous connaissez l'état de gêne dans lequel se trouve la commune par suite de défaut de ressources.

Recevez ...

signé P Julien

En 1863, l'instituteur, Mr Deroff est remplacé par les sœurs de Kermaria, **il va devenir bientôt cabaretier/reveur d'octroi et secrétaire de mairie.**

C'est l'époque, 1863-1864 où les registres d'état-civil ne seront pas remplis [*Le maire perdait la vue*]. pendant deux ans, entraînant la destitution du maire et le remplacement du secrétaire de mairie.

En 1866 Mr Charles Deroff est installé au bourg comme cabaretier, il décède un an plus tard , le 7 décembre 1867 à seulement 36 ans dans un certain dénuement. Il laisse derrière lui 3 orphelins..

*

Page 1

Les Taolennou ou tableaux de mission, furent créés au 16ème siècle en vue d'une reconquête spirituelle chez une population la plupart du temps illettrée . Ils furent remis au goût du jour au début du 20ème siècle avec une image plus moderne.

Initialement peints sur des peaux de moutons, ils représentaient les Sept pêchés capitaux